

## VIE DE L'ASSOCIATION

### Deux beaux anniversaires.

A l'occasion de son septante-cinquième anniversaire, Colette de Halleux n'a pas voulu de cadeaux de ses invités à un magnifique récital musical et vocal. Elle a suggéré aux convives d'effectuer un don à EBS.

Pour leurs quarante ans de mariage, Patrice et Martine Gilly avaient invité leurs proches à un repas gastronomique. Ils

ont eux aussi suggéré à leurs convives de préférer un don à EBS comme cadeau pour leur couple.

Ensemble, ces deux initiatives ont permis la construction de la sixième salle de classe de l'école Primaire de Lambayène (Fissel) qui compte actuellement plus de 250 élèves.

### Le décès de Flore Goffin.

Cette ancienne membre de l'association est décédée en juillet dernier. Durant des années, elle a participé régulièrement à nos actions en qualité de membre de notre assemblée générale et, malgré ses difficultés de locomotion, elle a tenu à se rendre au Sénégal, où son séjour fut pour elle une extraordinaire découverte qu'elle a vécu avec passion. Elle avait en secret rédigé un testament olographe en faveur de deux associations, dont la nôtre. Selon l'expression en usage au Sénégal : Que la terre lui soit légère !

Tout comme pour les deux exemples cités plus haut, ce legs inattendu nous va droit au cœur.



### Le legs en duo, c'est quoi ?

Le pourcentage des droits de succession que vos héritiers devront payer varie selon le degré de parenté, l'importance du montant de la succession, la région dans laquelle vous êtes domicilié(e). Quant au legs en duo, il est basé sur une prise en charge des droits, non par le ou les premier(s) bénéficiaire(s), mais par une ASBL agréée. Si cela peut sembler compliqué, son fonctionnement est assez simple et le legs en duo mérite vraiment qu'on s'y intéresse.

### A titre d'exemple, lisez ceci :

*Julie est veuve, sans enfants. Elle réside en Wallonie et dispose d'un patrimoine estimé à 200.000 €, qu'elle voudrait céder à Philippe, son neveu.*

### Cas 1 - Sans duo legs

Philippe paiera 99.500 € de droits de succession et recevra donc 100.500 € net.

### Cas 2 - En duo legs avec EBS

Julie cède 125.000 € à Philippe et 75.000 € à EBS. Philippe recevra 125.000 € net, car c'est EBS qui va supporter les droits et notre association, après déduction des frais, va recevoir 15.400 € net. Ainsi en cédant moins à son neveu, Julie lui offre plus !

Pour plus de détails, consultez votre notaire; certaines situations sont surprenantes.

EBS accorde beaucoup d'importance au respect des données privées. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part par voie postale, ou que vous souhaitez connaître les données que nous possédons à votre propos, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à l'adresse [info@ebs-asbl.org](mailto:info@ebs-asbl.org) ou un courrier à EBS - rue Roger Carlier, 8 - 5020 Suarlée. Nous nous engageons, comme prévu par les dispositifs légaux, de donner suite à votre demande endéans le mois.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Josué BARBOZA  
François BIRAL

Monique COPINNE  
Benoît COTON

David GREGOIRE  
Michel GREGOIRE

Mathieu SERRUYS  
Fabienne SCHAUS

EBS asbl  
rue Roger Carlier, 8  
B-5020 Suarlée  
☎ +32 (0) 81 40 00 02  
☎ +32 (0) 81 56 97 66

🌐 [www.ebs-asbl.org](http://www.ebs-asbl.org)  
✉ [info@ebs-asbl.org](mailto:info@ebs-asbl.org)

IBAN : BE 57 3601 0646 0435

### COMITÉ DE RÉDACTION

François BIRAL  
Jean-Luc DETREZ  
Michel GREGOIRE  
Stéphane RUBAY  
Isabelle TYZO

### Nos sponsors



# COUP DE POUCE



LE JOURNAL D'INFORMATION DE L'ASBL E.B.S. (ÉCOLES DE BROUSSE AU SÉNÉGAL) N° 32

## L'ÉDUCATION OUVRE LES HORIZONS

**B**eaucoup d'entre vous nous questionnent ou sont en droit de nous questionner pour savoir ce que sont devenus les villages soutenus par EBS depuis 1997, époque du début de ses actions au Sénégal et plus encore, en quoi les initiatives entreprises dans la brousse de ce pays ont été utiles à la population. Autre interrogation : comment notre association y est-elle perçue ?

Ce que nous découvrons au contact des habitants lors de nos périples réguliers dans les régions de Fissel, Ndiagianiao, Loul Sessene pour ne citer que celles-là, est significatif et démontre, sans risque de se tromper, que la vie au village a changé. Le temps où questionner les jeunes sur leur avenir n'apportait pas de réponses, est révolu.

En effet, il nous est arrivé, voici deux décennies, de leur poser la question et c'est l'accompagnateur qui répondait pour eux : « leur avenir est tout tracé ; comme ils ne vont pas à l'école, leur avenir c'est de suivre le bétail dans la brousse et de planter le mil et le sorgho à la saison des pluies, comme leurs pères avant eux ».

Si aujourd'hui vous avez la possibilité de passer dans ces régions et posez ces questions, vous entendrez, un peu comme chez nous : « plus tard, je voudrais être enseignant, gendarme, mécanicien, infirmière, médecin..., ou encore président de la république », comme nous l'avons entendu ! Pour beaucoup, ces

projets sont ou seront, réalité. Nous rencontrons maintenant d'anciens élèves qui sont en activité comme enseignant, postier, fonctionnaire, juriste, coiffeuse, etc.

Ainsi notre action s'est révélée efficace dans ces villages enclavés où avant notre intervention, les enfants ne fréquentaient pas l'école pour les raisons

souvent évoquées de difficultés de tous ordres, même pour les Autorités du pays, il paraissait difficile, voire impossible, de leur offrir une scolarité de base. Modestement, nous avons œuvré, grâce au soutien de nos donateurs, dont vous êtes, à faire ce qui nous semblait évident : l'attention aux plus démunis.

Depuis nos modestes débuts, les choses ont évolué, ce n'est plus seulement l'éducation primaire qui compte, car les enfants ont grandi et leur soif d'apprendre s'est décuplée. Avec le soutien des Autorités locales et le vôtre, nous avons dû nous préoccuper de l'accès au Secondaire et à la Formation Professionnelle et les progrès sont là-aussi importants, bien qu'incomplets.

Puissions-nous ne pas décevoir, poursuivre, le temps nécessaire, ce qui doit l'être. Pour y arriver, continuez à nous soutenir, nous en avons besoin ; la population compte sur nous et nous sur vous.

## EBS EN MARCHÉ

Grâce à la participation d'EBS-Luxembourg, nous avons pu, au cours des dernières années, étendre nos actions aux CEM ou Collèges d'Enseignement Moyens.

Comme l'a rappelé notre président lors de la dernière AG, ces CEM, dits « de proximité » sont importants, car ils permettent aux jeunes qui ont terminé l'enseignement primaire de poursuivre durant quatre années des études jusqu'au Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BEFM), sans devoir se rendre dans les grands centres urbains, où ils ne vont généralement pas, en raison du coût du logement et de l'absence de moyens de transport.

Des CEM de proximité ont ainsi été implantés à Ndiol Mangane (Loul Sessene), Koulouck (N'Diaganiao) et Mbalamsone (Fissel). Un autre est en projet à Ngoussine (Loul Sessene).

Le CEM de Ndiol Mangane est opérationnel depuis 2011 et accueille cette année scolaire 530 élèves. Celui de Koulouck, ouvert en 2014 en compte 455 et celui de Mbalamsone, opérationnel depuis 2014 également, compte 412 élèves. Inutile de préciser que ces écoles sont administrées par un corps professoral satisfaisant sous l'autorité d'un directeur, appelé en l'occurrence Principal.

Pour rappel, l'ensemble du corps enseignant est affecté et à la charge de l'Etat Sénégalais.

Malgré les succès remportés, les besoins de ces CEM restent importants : dans plusieurs d'entre eux, il manque encore des locaux et l'absence d'électricité empêche de dispenser aux élèves certains cours comme l'initiation à l'informatique, ce qui, à l'arrivée au lycée, les handicape par rapport aux élèves qui ont fréquenté les CEM de zones plus urbanisées ; une solution serait d'équiper ces CEM de panneaux photovoltaïques, ce qui représente un coût initial important.



## COMPTES 2017

Des besoins importants mais des subsides en tassement pour nos actions.

Comme d'habitude, nous vous présentons un bref résumé des bilans financiers de notre association. Pour plus de détails, vous pouvez consulter les bilans officiels sur notre site web, à la rubrique « Nos ressources ».

Recettes EBS	2017		2016		
	2017	2016	2017	2016	
Dons (individuels & groupes)	55.211 €	40.959 €	Frais Sénégal (Écoles)	76.640€	86.071 €
Subsides (WBI-communes)	22.636 €	50.192 €	Frais Belgique	4.710 €	5.159 €
Activités - divers	408 €	3 €	Information (*)	7.345 €	1.899 €
<b>TOTAL</b>	<b>78.255 €</b>	<b>91.154 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>88.695 €</b>	<b>93.129 €</b>

(\*) : pour 2017 ce poste reprend le financement d'un reportage vidéo réalisé au Sénégal.

On remarquera que les transferts aux projets sénégalais sont restés importants en 2017 mais en léger recul par rapport aux fortes dépenses des années précédentes. Ceci s'explique par la moindre allocation de subsides en faveur des Centres de Formation Professionnelle, en provenance des communes partenaires. Il y a en effet moins de projets soutenus par la WBI (agence communautaire Wallonie Bruxelles International) ainsi que, probablement, moins de communes désireuses de se lancer dans des actions à l'étranger quand des échéances électorales sont proches localement. Nous restons cependant confiants dans le soutien pour des projets futurs des communes déjà partenaires (Bièvre, Gouvy et Burdinne).

De même, nous avons toujours la contribution très significative de nos amis de EBS-Luxembourg, essentiellement jusqu'à présent pour des collèges d'enseignement moyen (CEM). Nous avons aussi la satisfaction de constater la croissance des dons individuels et le soutien continu de groupements (écoles, service-clubs, etc...). Que tous en soient remerciés. Côté dépenses, remarquons que celles nécessaires en Belgique sont encore en légère réduction, même si, à côté de cela, nous avons décidé un effort important de vulgarisation par la réalisation d'un reportage vidéo tourné au Sénégal, et destiné à enrichir nos actions d'information en Belgique.

Pour mémoire, EBS est membre de l'AERF, association qui s'assure que les fonds récoltés sont efficacement employés pour ceux à qui ils sont destinés. Par ailleurs, nous rappelons que la déduction fiscale est accordée par le Ministère des Finances et cela pour des dons à partir de 40 EUR.

## RENCONTRE

Nous rencontrons Moussa DIOUF, chef d'une entreprise de travaux de construction à Mbour. Il est bien connu d'EBS pour diriger les travaux de la plupart des constructions menées dans les villages.

Il y remplit le rôle essentiel de faire participer la population en apprenant aux villageois qui n'ont jamais effectué des travaux de maçonnerie, les gestes leur permettant d'effectuer des tâches essentielles en tant que manœuvres. Une telle participation est, très valorisante pour des personnes volontaires, mais n'ayant jamais participé à des constructions de cette importance, sans oublier l'appropriation qui en résulte pour l'ensemble de la population.

Que pensez-vous de l'évolution des activités d'EBS au Sénégal ?

Pour moi qui suis très souvent au contact des habitants des villages, je constate que les choses ont bien changé. L'idée qu'on se faisait des enfants suivant le bétail toute la journée, car il n'y avait pas d'école, doit être considérée comme de l'histoire ancienne. C'est une image révolue. Ce que je vois dans les villages soutenus par vos actions, ce sont tous ces enfants, bien habillés, qui vont ou reviennent de l'école avec la mallette sur le dos. Je les vois heureux d'apprendre. Ils me font signe en souriant. Ce qui m'étonne aussi, c'est que les parents les soutiennent dans leur scolarité. Eux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école, comprennent l'importance de l'éducation. Contrairement à ce que l'on croit parfois, ils veulent bien que leurs enfants participent aux travaux des champs, mais à la condition que ce soit durant les congés. C'est un phénomène totalement nouveau et qui se développe partout. Une exception à la fin de l'hivernage (octobre), quand les enfants vont en ville mener des petits travaux pour financer eux-mêmes leurs propres fournitures scolaires avant la rentrée.



C'est important que les enfants soient bien habillés pour aller à l'école ?

C'est la preuve que les parents les soutiennent dans la démarche. C'est aussi la démonstration que pour les parents, l'école c'est important et dès lors, on ne va pas à une fête ou autre cérémonie en vêtement de travail. D'autre part, si les enfants sont bien habillés et propres, chacun doit participer à cette innovation ; c'est une sorte de révolution. Croyez-moi, c'est surprenant, mais c'est comme ça.

Vous croyez qu'EBS a encore sa raison d'être au Sénégal ?

Comme je l'ai expliqué, vous avez mis en route une sorte de révolution dans les villages. Cela signifie qu'en donnant aux enfants le goût d'apprendre, vous avez suscité des attentes. Les enfants ne raisonnent plus comme leurs parents. Ils ne veulent plus être seulement éleveurs ou agriculteurs, même s'il ne faut pas aller trop loin dans l'autre sens. EBS doit veiller à ce que tous les enfants de la brousse puissent choisir ce qu'ils veulent faire plus tard et pour cela vous devez participer au développement des écoles au-delà de l'école primaire. Il vous reste encore beaucoup de choses à soutenir et votre appui au développement des CEM de proximité (\*) et aux Centres de Formation en est un très bel exemple.

Propos recueillis par Pap Diawara et MG.

(\*) école du Secondaire Inférieur; cycle de quatre ans en milieu rural

